

Compte rendu

L'an deux mille quinze, le 9 juin à 18 heures, le bureau du syndicat mixte du Pays et de préfiguration du Parc naturel régional de la Baie de Somme, convoqué le 4 juin 2015, s'est réuni dans l'espace de conférence Max Lejeune de l'immeuble Garopôle.

Etaient présents : Nicolas DUMONT, Annie-Claude LEULIETTE, Sabrina HOLLEVILLE-MILHAT, Bernard DAVERGNE, James HECQUET, Claude HERTAULT, Guy HAZARD, Pascal LEFEBVRE, Mathieu DOYER, Gilles CROIZÉ, Éric MOUTON

Etaient excusés : Emmanuel MAQUET, Daniel DUBOIS

Le quorum étant atteint, Monsieur le Président désigne Pascal LEFEBVRE en qualité de secrétaire de séance.

Questions relevant des compétences propres du Bureau syndical

M. le Président remercie de leur présence Liliane Marissal, Directrice Générale Adjointe du Conseil Régional de Picardie, Selim Kançal responsable de la mission égalité des chances à la DRJSCS et Arnaud Dehedin du SGAR.

Mme Marissal, M. Kançal et M. Dehedin assurent la présentation de l'appel à « projets innovants en faveur de la jeunesse » du programme d'investissement d'avenir.

Il s'agit de mettre en convergence les différentes actions menées à l'échelle du territoire et surtout donner toute leur place aux jeunes dans ce projet.

Les jeunes de 13 à 30 ans sont les bénéficiaires du projet mais doivent aussi en être les acteurs.

Le PIA est l'occasion d'expérimenter des pratiques différentes, de faire en sorte que les acteurs de Picardie Maritime travaillent mieux ensemble pour les politiques envers la jeunesse issue aussi bien du monde rural que de l'urbain.

L'Etat et la Région proposent d'aider le Syndicat Mixte à rédiger la candidature qui est à déposer avant le 15 septembre.

Les différentes actions déclineront le Projet Educatif Régional Global pour les jeunes Picard.

1/ Présentation de l'appel à projet du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA) en faveur de la jeunesse par l'Etat et la Région

- Vu l'appel à « projets innovants en faveur de la jeunesse » du programme d'investissement d'avenir, lancé par l'Etat, le 17 février 2015
- Vu la proposition formulée par M. le Recteur, Mme la Préfète et M. le Président du Conseil Régional de Picardie au syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées de répondre à cet appel à projets afin de décliner le « Projet Educatif Régional Global » en Picardie Maritime, à titre de territoire expérimental
- Considérant que les services de l'Etat et de la Région accompagneront le syndicat mixte dans l'élaboration de sa réponse qui doit être produite avant le 15 septembre 2015

Après en avoir débattu,

Le bureau syndical décide à l'unanimité :

- D'accepter d'être la structure porteuse de la réponse à l'appel à projets innovants en faveur de la jeunesse.

M. le Président remercie les différents intervenants et propose à Bettina Picard-Lanchais de commenter le point suivant.

2/ Programme d'action Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV)

- Vu l'appel à projet pour mobiliser 200 « Territoires à énergie positive pour la croissance verte » lancé par le ministère de l'Ecologie, du développement durable et de l'énergie
- Considérant que Baie de Somme 3 Vallées a été déclaré lauréat de cet appel à projets, le 9 février 2015
- Considérant qu'il y a lieu de préciser d'une part les actions qui seront mises en œuvre par le syndicat ainsi que ses engagements et, d'autre part, les modalités d'attribution et de versement de l'appui financier de l'Etat

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et en avoir délibéré,

Le bureau syndical décide à l'unanimité :

- D'approuver le projet de convention cadre de mise en œuvre du programme « Territoires à énergie positive pour la croissance verte », avec l'Etat
- D'autoriser M. le Président à signer ladite convention

3/ Etat d'avancement du projet de Parc Naturel Régional

Mathieu Doyer rappelle les étapes franchies depuis la dernière réunion du Bureau Syndical et celles à venir (finalisation du dossier, achèvement du film documentaire, visite du rapporteur de la fédération des Parcs, mise au point des indicateurs).

Il est demandé à chacun de faire part de ses remarques sous 10 jours sur le document remis relatif aux indicateurs du projet de charte.

La liste des membres du comité scientifique sera adressée à chaque membre du Bureau.

Il est convenu de réunir les communes sorties du périmètre du projet de Parc en septembre afin de leur indiquer de quelles façons elles continueront à être intégrées à la démarche.

La convention cadre avec la Chambre d'Agriculture est approuvée à l'unanimité et sera jointe au dossier de charte.

M. Doyer indique qu'un atelier de lecture du paysage aura lieu à Eaucourt-sur-Somme le 17 juin. Il sera rappelé aux communes adhérentes au Syndicat Mixte qu'elles doivent acquitter leur cotisation même si leur territoire ne fait plus partie du périmètre de Parc.

Yann Le Bideau chargé de mission tourisme expose un projet de réalisation de sculptures monumentales en forêt de Crécy qui est retenu par les membres du Bureau.

M. le Président passe ensuite la parole à Brigitte Levastre pour présenter l'ordre du jour du prochain Comité Syndical qui se réunira le 29 juin.

Aucune autre question n'étant soulevée, Nicolas Dumont lève la séance à 20h00.

Le secrétaire de séance,
Pascal LEFEBVRE

Le Président,
Nicolas Dumont